

NOUS CONTACTER

**VOTRE AGENT GÉNÉRAL
D'ASSURANCE EXCLUSIF**
AXA FRANCE
EIRL STEPHANE LACOMBE
9 ALLEES PIERRE BEREGOVY
46100 FIGEAC
☎ 05 65 34 03 85
@ agence.lacombefigeac@axa.fr
N° ORIAS 09051731
orias.fr



Assurance et Banque

SNC RUSCASSIE
BOURG
46210 GORSES

LE 6 FÉVRIER 2025

VOS RÉFÉRENCES

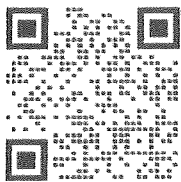
Votre contrat
Construction
5360984104

Période du
01/03/2025 au 31/08/2025

Votre référence Client
0420846304

Vos services en ligne

Gagnez du temps en utilisant
votre Espace Client sur
axa.fr ou l'**appli Mon AXA**



Votre + AXA

Avec le Service « Crise
Majeure », nous vous
accompagnons 24h/24 et
7j/7, en cas de situation
de crise affectant l'activité
de votre entreprise.

AVIS D'ÉCHÉANCE DE COTISATION

Votre contrat BTPLUS



Chère Madame, cher Monsieur,

Vous nous faites confiance pour la gestion de votre contrat, nous vous en remercions.

Votre contrat est renouvelé pour 1 an et sa cotisation annuelle est de **4 499,40 € TTC**
(dont 121,82€ TTC de Protection juridique et 6,50 € de contribution Attentat).

Votre cotisation semestrielle est de **2 252,95 €** pour la période **du 1^{er} mars 2025 au 31 août 2025**. Cette 1^{re} cotisation comprend la contribution Attentat.

Nous vous remercions d'effectuer votre paiement dès réception de cet avis en nous
contactant ou en envoyant un chèque avec votre numéro de contrat 5360984104 indiqué
au dos de celui-ci.

Pour information, l'évolution des risques de la construction nous conduit à majorer nos
tarifs. Cet avis tient compte de cette majoration.

Cet avis d'échéance tient lieu de quittance après réception de votre paiement.

Bien cordialement,

Pour l'assureur, par délégation, votre Agent Général AXA France

Vos cotisations semestrielles

Cotisation HT	2 022,38 €
+ Taxes	184,07 €
+ Contribution Attentat	6,50 €
+ Frais de gestion	40,00 €
Cotisations TTC semestrielles	2 252,95 €

Sont incluses les cotisations TTC pour la garantie suivante : Catastrophes Naturelles 34,41 €.

Votre Agent Général est soumis à l'obligation contractuelle de travailler exclusivement avec AXA France. Il est
rémunéré par AXA France sous forme de commissions ainsi que d'autres avantages monétaires et non
monétaires.

*payé par chq
le 25.03.25*

Plus d'informations au verso



La valeur de l'indice BT01 à l'échéance de votre contrat est de : 1 099,50

Effectif déclaré sur votre contrat : 0 personne.

Il est essentiel de nous informer de toute évolution de votre effectif afin de nous permettre d'actualiser votre contrat en conséquence.

Article L-113.12 du Code des assurances : Résiliation du contrat

La résiliation par l'assuré doit intervenir dans le respect du délai de préavis fixé au contrat. Elle doit être effectuée soit par déclaration faite au siège social ou chez le représentant de l'assureur, soit par acte extrajudiciaire, soit par lettre ou tout autre support durable, soit par tout autre moyen indiqué dans le contrat. Le destinataire confirme par écrit la réception de la notification.

**Votre situation a peut-être changé depuis la
souscription de votre contrat. Si vous le
souhaitez nous pouvons ensemble faire le
point sur vos garanties.**

P31DDT JH25326